

confintea VI

Bulletin de suivi n° 5



Le *Cadre d'action de Belém* contient des engagements de la part des États membres, qui consistent à concevoir des politiques et des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes, à renforcer la gouvernance, à augmenter le financement, à accroître la participation et à améliorer la qualité, ainsi qu'à relever et à rapporter les avancées afférentes. L'UIL a été chargé de coordonner le processus de surveillance au niveau mondial en coopération avec l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), et de soutenir la mise en œuvre du *Cadre d'action de Belém*. À travers cette procédure de suivi de CONFINTEA VI, l'UIL met en place une tribune pour une action concertée avec les parties prenantes concernées. Cette action comprend des réunions et conférences régionales et sous-régionales de suivi, des projets régionaux de coopération et un échange international via les réseaux professionnels et sociaux. Ce bulletin de suivi n°5 se veut être un appel aux lecteurs à continuer de soutenir le processus de rapport d'activité en nous fournissant toutes les informations pertinentes sur ce qui a été entrepris dans leurs pays ou région pour mettre en œuvre le *Cadre d'action de Belém*.

Arne Carlsen
Directeur, Institut de l'UNESCO pour
l'apprentissage tout au long de la vie

1 Activités de surveillance et de suivi de CONFINTEA VI menées par l'UIL

1.1 Suivi de CONFINTEA dans les régions

Afin de tenir compte des spécificités des divers contextes, des activités régionales de suivi sont organisées en partenariat avec les parties prenantes et acteurs régionaux, dont les bureaux de l'UNESCO. Ces activités diffèrent par conséquent en nature, en étendue et en durée, mais elles poursuivent toutes les objectifs communs suivants : a) évaluer les avancées au niveau de la région ; b) identifier les facteurs de réussite pour les politiques et les pratiques ; et c) convenir de stratégies régionales qui favorisent l'éducation et l'apprentissage des adultes dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Une réunion de suivi est envisagée pour chaque région, en fonction des ressources disponibles et de la volonté d'un pays d'accueillir cette réunion.

Afrique

Après la région Amérique latine et Caraïbes, qui a organisé en 2011 la première réunion de suivi de CONFINTEA (cf. Bulletin CONFINTEA n° 3), l'Afrique a été la deuxième région à tenir une rencontre de ce type. Une réunion d'experts pour l'Afrique, « Accroître la participation des jeunes et des adultes à l'éducation et à l'apprentissage », a été accueillie par le Gouvernement du Cap-Vert à Praia du 5 au 8 novembre 2012. En raison de contraintes financières et dans le but de mieux cibler la manifestation, la réunion de suivi pour l'Afrique a rassemblé une cinquantaine de participants qui représentaient les différentes sous-régions.

Cette rencontre avait pour but d'identifier des exemples concluants de politiques et pratiques d'éducation des adultes, d'échanger et de tirer les enseignements de ces réalisations. En outre, les participants se sont efforcés d'élaborer des lignes d'action efficaces pour mettre en pratique dans la région le *Cadre d'action de Belém*.

Organisée conjointement par le ministère de l'éducation et des sports du Cap-Vert, le bureau régional de l'UNESCO à Dakar (BREDA) et par l'UIL, la réunion s'est concentrée sur les grands axes du *Cadre d'action de Belém* : politiques, gouvernance, participation, équité, qualité et financement. Les jeunes ont en outre fait l'objet d'une dominante thématique, en vue de favoriser leur implication.



(de gauche à droite) M. Florenço Mendes Varela, président de l'institut universitaire de l'éducation et ancien directeur général de l'éducation et de la formation des adultes du Cap-vert ; Mme Carolyn Medel-Anoñuevo, directrice adjointe de l'UIL ; et Mme Hassana Alidou, spécialiste principale du programme, UNESCO Dakar

Inaugurée par Mme Fernanda Maria de Brito Marques, ministre de l'Éducation du Cap-Vert, la rencontre a émis trois messages clés :

- Les pays de la région doivent faire la distinction entre les simples déclarations d'intention politique, et une véritable volonté transposée en actions et reflétée dans des mécanismes de financement et de mise en œuvre.
- S'il existe un large consensus sur la direction à prendre, des stratégies opérationnelles et des recommandations concrètes de politiques font défaut.
- Deux facteurs de réussite identifiés : la mobilisation de ressources financières et matérielles, et une approche intersectorielle.

Le résultat central de cette réunion consiste en une série de lignes d'action applicables à l'ensemble de la région :

Politiques

- Plaider pour une approche holistique de l'éducation des jeunes et des adultes au niveau régional, sous-régional et national.
- Concevoir des politiques en matière d'éducation des jeunes et des adultes.

Gouvernance

- Plaider pour une action efficace de coopération et de coordination interministérielle et multisectorielle en matière d'éducation des jeunes et des adultes.
- Promouvoir la mise en réseaux, les partenariats et l'implication des jeunes.

- Plaider pour la création ou la consolidation d'agences appropriées, spécialisées dans l'éducation des jeunes et des adultes, et suffisamment dotées en ressources humaines et financières.

Participation, équité et qualité

- Recenser la situation des jeunes vulnérables et évaluer leurs besoins.
- Améliorer les systèmes de formation professionnelle pour mieux répondre aux besoins des jeunes vulnérables.
- Remanier les programmes d'enseignement pour mieux répondre aux besoins spécifiques des groupes marginalisés, en particulier des jeunes, et former en conséquence les concepteurs de programmes.
- Concevoir des systèmes de gestion des données pour la collecte, l'analyse et la diffusion de données qualitatives et quantitatives ainsi que pour les rapports sur les bonnes pratiques, en vue d'alimenter la conception des politiques et la pratique.

Tous les participants à cette réunion étaient unanimes sur l'importance de mesures de suivi concrètes et solides, telles des actions de sensibilisation et des consultations avec toutes les parties prenantes concernées, la répartition des responsabilités et la nomination des organes de coordination, enfin des échéanciers pour la mise en œuvre au niveau des pays.

Pour faciliter cette démarche, l'UNESCO (via l'UIL et les bureaux régionaux en Afrique) en partenariat avec d'autres agences, soutiendra les grandes lignes d'action en fournissant des prestations de conseil et d'assistance technique :

1. rédiger une brève note d'orientation (de deux pages) à l'intention des décideurs de la région, qui résume les temps forts de la réunion régionale d'experts et recommande les grandes lignes d'action proposées ;
2. créer et animer un forum interactif de communication, qui permettra aux participants de la réunion régionale d'experts d'échanger sur les initiatives de transposition des lignes d'action ainsi que sur les bonnes pratiques ;
3. rédiger des directives (techniques) à l'intention des décideurs sur la conception de politiques d'éducation des jeunes et des adultes dans un cadre d'apprentissage tout au long de la vie ;
4. monter le réseau sur l'alphabétisation et les compétences pour l'autonomisation des jeunes vulnérables.

États arabes

Des entretiens sont en cours pour organiser en 2014 une réunion régionale de suivi de CONFINTEA dans les États arabes, avec le soutien du bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth. Cet événement devrait intensifier la coopération dans la région. Nous transmettrons des précisions à ce sujet dans le prochain bulletin de suivi.

Asie

Des négociations ont été entamées avec l'institut national pour l'apprentissage tout au long de la vie de la République de Corée, en vue d'organiser une réunion régionale de suivi à l'automne 2013. Celle-ci se tiendra très probablement dans le cadre du festival annuel d'apprentissage tout au long de la vie de ce pays. Des précisions seront fournies dans le prochain bulletin de suivi.

Caraïbes

La Fondation de la Jamaïque pour l'apprentissage tout au long de la vie (JFLL) et le bureau de l'UNESCO à Kingston programment actuellement, en coopération avec l'UIL, une réunion sous-régionale de suivi de CONFINTEA pour les 21 pays anglophones des Caraïbes. Dans le sillage de la réunion régionale de suivi tenue en mai 2011, qui a statué sur l'application régionale de la matrice de suivi, cette réunion sous-régionale examinera les stratégies qui permettront de rendre opérationnelle la matrice régionale.

Lors de cette rencontre qui aura lieu en Jamaïque en septembre 2013, les participants recenseront en outre les défis spécifiques aux Caraïbes ainsi que les progrès de l'éducation des jeunes et des adultes dans la région ; ils élaboreront des lignes d'action pour concevoir et appliquer des politiques et programmes efficaces visant à améliorer la qualité de l'éducation des jeunes et des adultes ainsi qu'à augmenter leur participation.

Cette réunion prévoit d'atteindre les objectifs suivants :

- évaluer les progrès, les lacunes et les défis propres à l'éducation des jeunes et des adultes aux Caraïbes ;
- identifier les politiques et pratiques concluantes en éducation des jeunes et des adultes ainsi que les facteurs de réussite ;
- dégager des lignes d'action pour concevoir des politiques, améliorer la qualité et augmenter la participation à l'éducation des jeunes et des adultes ;
- créer une dynamique de sensibilisation à l'éducation des jeunes et des adultes dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie ;
- renforcer la coopération dans les Caraïbes et créer de nouveaux partenariats.

Europe, Amérique du Nord et Israël

La réunion régionale de suivi de CONFINTEA VI pour l'Europe aura lieu du 8 au 10 décembre 2013 à Vilnius (Lituanie). Elle est organisée conjointement par la direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne et par l'UIL, dans le cadre de la présidence lituanienne de l'Union européenne. Cette rencontre rassemblera des experts en éducation et apprentissage des adultes issus de la région « paneuropéenne », qui couvre l'ensemble de l'Union européenne et tous les autres pays d'Europe, les anciens pays membres de la CEI (Communauté des États indépendants) ainsi que le Canada, les États-Unis et Israël.

Les participants seront des experts d'offices publics et d'organisations non gouvernementales issus de ces pays, et représenteront l'éventail complet des politiques et pratiques d'éducation et d'apprentissage des adultes. Ils examineront les défis relatifs à la qualité et au financement de l'éducation des adultes, et étudieront les compétences clés nécessaires pour le travail et les contextes sociaux. Ils évalueront le suivi de CONFINTEA VI en Europe et apporteront leur contribution à l'Agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes, en tenant compte des principaux résultats du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), dont la publication est prévue en octobre 2013.

1.2 Seconde édition du Rapport *GRALE* : avancées et évolutions dans les États membres

Le Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE), publié tous les trois ans par l'UIL, est le document central qui permet de tracer la procédure mondiale de suivi de CONFINTEA. À l'instar du premier de ces rapports publié dans la perspective de CONFINTEA VI en 2009, la seconde édition intègrera les informations fournies directement par les pays, une documentation secondaire et des études commanditées. Depuis l'été 2012, tous les chercheurs de l'UIL sont impliqués dans la réalisation de ce rapport, qui sera structuré selon les grands axes du *Cadre d'action de Belém* : politiques, gouvernance, financement, participation et qualité. La dominante thématique du prochain rapport étant l'alphabétisation, un chapitre entier lui sera consacré, mais l'ensemble de l'ouvrage traite l'alphabétisation comme le fondement de l'apprentissage tout au long de la vie.

Pour la conception des différents chapitres, l'équipe de l'UIL a tiré profit de la source précieuse d'informations provenant des rapports nationaux CONFITEA remis par 140 pays. Ces rapports sont accessibles sur le [portail CONFITEA](#).

Par rapport à l'insuffisance de collectes régulières et systématiques des données sur l'éducation des adultes, le grand nombre de rapports reçus de toutes les régions mondiales est un succès en lui-même. L'UNESCO a incité les États membres à saisir cette opportunité pour organiser des consultations nationales avec toutes les parties prenantes ; et pour obtenir un tableau exhaustif, l'Organisation a demandé la contribution des nombreux acteurs, tant au sein des gouvernements (ministères de l'éducation, du travail, de la santé, de l'agriculture, de l'égalité entre les sexes, de la culture, des sports et des loisirs, des affaires sociales, des finances et de l'économie, des affaires étrangères) que dans les autres secteurs (organisations non gouvernementales, syndicats, mouvements sociaux, organisations professionnelles, partenaires sociaux, agences de développement bilatérales et multilatérales et autres acteurs privés). Dans certains cas a été menée une procédure nationale de consultation, par exemple via des comités représentant toutes les parties prenantes, ou à travers la validation des rapports lors de réunions nationales.

Tirer les conclusions d'une telle variété de données qualitatives et quantitatives a posé plusieurs défis à l'équipe de l'UIL, mais les rédacteurs des différents chapitres ont été conseillés et guidés par divers experts en éducation des adultes issus de toutes les régions mondiales. En particulier les participants à la seconde réunion du comité de rédaction du rapport, tenue à Hambourg début octobre 2012, ont fourni aux collègues de l'UIL un précieux retour d'informations qui leur a permis d'améliorer et d'enrichir le contenu.

Après avoir examiné les projets de chapitres, le comité de rédaction a proposé des stratégies de diffusion, et a débattu sur les thèmes potentiels de la troisième édition, qui sera préparée en 2015. Parmi les thèmes avancés figurent l'égalité entre les sexes, les compétences pour la vie courante et les TIC, les jeunes, les apprenants seniors, le financement, et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous. La sélection définitive de ces thèmes sera effectuée à un stade ultérieur. La parution de cette seconde édition du rapport *GRALE* est prévue pour juin 2013, des événements de lancement sont programmés dans toutes les régions en coopération avec le Conseil international d'éducation des adultes.

1.3 Programme de stages de recherche CONFITEA : résultats du stage octobre 2012



Stagiaires CONFITEA 2012

Créé pour renforcer les capacités nationales à mettre en œuvre des politiques d'éducation et d'apprentissage des adultes, le [programme de stages de recherche CONFITEA](#) a dans sa troisième année réuni des agents de l'État et des spécialistes expérimentés en éducation des adultes issus de divers pays : Indonésie, Malawi, Mexique, Myanmar, Namibie et République-Unie de Tanzanie.

Le stage de 2012 a eu lieu à l'UIL en octobre. Quatre semaines durant, les stagiaires ont suivi un cursus comportant des conférences, des présentations et des ateliers dirigés par des spécialistes du programme de l'UIL.

Chaque participant a élaboré un projet détaillé de proposition pour un cadre d'orientation et de stratégie visant à transposer le *Cadre d'action de Belém* dans son pays respectif. Ces propositions portaient sur les thèmes suivants :

- Une bonne gouvernance pour les programmes d'éducation des adultes en Indonésie.
- Un modèle conceptuel alternatif pour l'éducation et l'apprentissage des adultes au Malawi.
- Plan d'action pour l'enseignement des compétences de base dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie au Mexique.
- La nécessité pour le Myanmar d'une politique d'éducation non formelle, en soutien au Plan national de développement à long terme de l'éducation de base, au plan d'action national de l'EPT, et au plan de développement des régions rurales et de réduction de la pauvreté.
- Analyse du projet de politique d'apprentissage tout au long de la vie en Namibie.
- Proposition pour former des animateurs qualifiés en éducation des adultes en République-Unie de Tanzanie.

Les participants se sont engagés à fournir après leur stage un retour d'information sur les mesures entreprises ultérieurement pour perfectionner et appliquer leurs propositions stratégiques. Ces mesures de suivi se sont entre autres concrétisées pour le groupe d'octobre 2012 par un rapport adressé au ministre compétent, la création d'un groupe de travail interministériel pour la validation de la stratégie nationale (Namibie), et la prise de dispositions pour une mise en œuvre selon un calendrier fixé. Les participants sont aujourd'hui membres de l'association des anciens stagiaires de l'UIL. Pour le cycle de 2013, la sélection des candidats est en cours.



Bulelwa Keke et Sanjeev Roy, stagiaires boursiers CONFINTEA à l'UIL

1.4 Programme de bourses d'études CONFINTEA

Parallèlement aux stages de recherche CONFINTEA structurés et axés sur les stratégies, l'UIL propose un nombre limité de bourses d'études, en vue de soutenir des chercheurs dans leurs projets d'éducation des adultes en cours de réalisation. En novembre 2012, Mme Bulelwa Keke, étudiante au doctorat de l'université de KwaZulu-Natal (Afrique du Sud) et M. Sanjeev Roy, consultant principal auprès de la mission nationale d'alphabétisation du gouvernement indien, ont durant un mois accompli à l'UIL un travail de recherche approfondi. Succédant à M. Mohammed Gul Wahidi accompagné en juillet de M. Taj Ali Sabir (tous deux d'Afghanistan), Mme Keke et M. Roy formaient le second groupe de boursiers CONFINTEA de l'année 2012.

L'étude menée par Mme Keke lors de son stage servira à restructurer à partir de l'année prochaine le curriculum pour la formation formelle et non formelle des enseignants. Après la publication des résultats, cette étude sera probablement exploitée par le secteur élargi de l'éducation de base et de l'enseignement supérieur en Afrique du Sud.

M. Roy a élaboré un projet de politique pour la mission nationale d'alphabétisation du gouvernement indien, visant à intégrer les illettrés dans la société au moyen de la reconnaissance, de la validation et de l'accréditation (RVA) des acquis de l'apprentissage antérieur non formel et informel.

Les bourses d'études CONFINTEA sont financées par des dons privés. Ce programme est ouvert à toute personne travaillant dans l'un des domaines d'expertise de l'Institut dans un État membre de l'UNESCO. À plusieurs reprises, les bourses d'études CONFINTEA ont complété des activités de renforcement des capacités sur le terrain.

1.5 Inauguration de l'Observatoire de l'éducation des jeunes et des adultes en Amérique latine et aux Caraïbes

L'Observatoire de l'éducation des jeunes et des adultes en Amérique latine et Caraïbes procède au suivi des politiques d'éducation des adultes dans la région, et émet des recommandations à l'intention des décideurs et autres parties prenantes sur les moyens de formuler et d'appliquer ces politiques. Cet Observatoire contribue en outre à instaurer et à renforcer les liens entre les différents systèmes d'information sur l'éducation des jeunes et des adultes dans la région, et à promouvoir les échanges entre pays, chercheurs, universitaires et participants concernés.

L'Observatoire a été inauguré le 30 janvier 2013 lors de la 3e réunion du conseil du Projet éducatif régional en Amérique latine et aux Caraïbes, tenue à Mexico par des ministres de l'éducation et des hauts représentants du secteur éducatif de l'Amérique latine et des Caraïbes.

L'initiative résulte de la réunion régionale de suivi de CONFINTEA tenue en 2011 à Mexico. Les membres du comité de pilotage sont le bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et aux Caraïbes (OREALC), l'UIL, l'Organisation des États ibéro-américains pour l'Éducation, la Science et la Culture (OEI), l'institut national mexicain pour l'éducation des adultes (INEA), le conseil latino-américain d'éducation des adultes (CEAAL) et le Conseil international d'éducation des adultes (CIEA), qui ont arrêté le contenu, le fonctionnement et les responsabilités de l'Observatoire.



Engagements spécifiques du *Cadre d'action de Belém*

2.1 Appliquer les Lignes directrices de l'UNESCO pour concevoir des procédures de RVA



dvv international

Pour le compte du secteur de l'Éducation de l'UNESCO, l'UIL a commencé à coopérer avec les États membres en vue d'appliquer les Lignes directrices de l'UNESCO pour la reconnaissance, la validation et l'accréditation (RVA) des acquis de l'apprentissage non formel et informel. En juin 2012, le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour l'éducation a adopté officiellement ces Lignes directrices, et a invité les autorités compétentes des États membres à faire les efforts nécessaires pour les appliquer en les adaptant à leurs contextes nationaux spécifiques.

En réaction à cette initiative, le bureau régional de *dvv international* en Asie du Sud-Est a organisé les 7 et 8 janvier 2013 à Vientiane (République démocratique populaire lao) un atelier visant à faciliter dans la sous-région l'application des Lignes directrices de l'UNESCO pour la RVA. Les participants à cet atelier étaient 18 décideurs et experts représentant le Cambodge, la République démocratique populaire lao, l'Association Asie-Pacifique Sud pour l'éducation de base et des adultes, et le centre d'apprentissage tout au long de la vie de l'organisation des ministres de l'éducation d'Asie du Sud-Est. Avec le soutien de *dvv international* et du bureau de l'UNESCO à Hanoï, les Lignes directrices ont été traduites dans les langues nationales du Cambodge, de la République populaire lao, du Viet Nam, et distribuées aux parties prenantes nationales de ces trois pays.

Dans le cadre de groupes de travail, les équipes nationales ont procédé à une analyse Atouts Faiblesses Opportunités Risques, et élaboré des lignes d'action pour appliquer les Lignes directrices dans leurs pays au cours des deux prochaines années. Les participants ont en outre sollicité l'UIL et *dvv international* pour favoriser cette application à travers leur expertise technique et le renforcement des capacités, notamment dans la conception d'instruments d'évaluation des compétences et de critères de qualification.

2.2 Révision de la Recommandation de 1976 sur le développement de l'éducation des adultes

La *Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes* constitue le premier texte normatif international sur l'éducation des adultes, adopté par la Conférence générale de l'UNESCO à Nairobi en 1976. Étant donné qu'un document normatif de ce type risque de perdre son applicabilité dans un monde en mutation rapide, sa révision a été réclamée dans le *Cadre d'action de Belém*. La procédure de révision et d'actualisation a démarré par un rapport relatif au suivi de la Recommandation soumis à la 36e session de la Conférence générale.

Les propositions d'amendement soumises par le groupe d'experts réuni à l'UIL en juillet 2012 ainsi que lors du forum de consultation en ligne organisé en septembre/octobre 2012 ont été synthétisées dans une étude préliminaire sur les aspects techniques et juridiques relatifs à l'utilité d'un réexamen de la Recommandation de 1976 (Cf. *document Conseil exécutif 191 EX/20 Partie II*). Cette étude préliminaire a été présentée au Conseil exécutif lors de sa 191e session en avril 2013, assortie d'un projet de résolution proposant de poursuivre la procédure de révision conformément au plan d'action établi. Adoptée entretemps par le Conseil exécutif, cette résolution sera soumise à la Conférence générale en octobre 2013.

2.3 Mesurer la participation à l'éducation des adultes en Amérique latine / Caraïbes

Quels types d'opportunités éducatives existe-t-il pour les adultes qui n'ont jamais terminé leur éducation de base ? Les programmes d'éducation des adultes donnent-ils une seconde chance aux jeunes déscolarisés ? Les actions nationales d'alphabétisation atteignent-elles une part importante de la population illettrée ? C'est pour traiter des questions stratégiques ponctuelles de ce type que l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a entamé en 2011 une enquête régionale sur l'éducation des adultes en Amérique latine et aux Caraïbes. Axée sur les programmes éducatifs qui améliorent les compétences de base et offrent aux jeunes et aux adultes des opportunités d'éducation primaire et secondaire, cette enquête était destinée à collecter des statistiques dans un contexte international, permettant de comparer les données entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Les résultats de cette enquête, associés aux données de l'ISU tirées de ses études régulières internationales sur l'éducation formelle, l'alphabétisation et le niveau d'instruction, signalent les grandes tendances dans les activités éducatives déployées hors du système éducatif formel et bénéficiant aux apprenants qui ont dépassé

l'âge scolaire régulier. Cette activité a été menée en réaction au *Cadre d'action de Belém* qui réitère le rôle fondamental de l'éducation et de l'apprentissage des adultes. L'UNESCO a été appelée dans cet esprit à élaborer une procédure de surveillance et à instaurer un cycle de rapports périodiques sur l'éducation et l'apprentissage des adultes.

Un rapport analytique présentant les principales conclusions de cette enquête sera publié en 2013. Il contiendra des informations sur les programmes d'éducation des adultes, et sur les indicateurs qui mesurent la participation des jeunes et des adultes aux programmes d'alphabétisation et d'éducation primaire et secondaire. Il inclura également une analyse des niveaux d'achèvement.

2.4 Building a quality curriculum for youth and adult education in Latin America and the Caribbean

En collaboration avec l'OREALC, l'UIL a engagé en octobre 2012 un projet sur la conception de lignes directrices visant à encourager les États membres d'Amérique latine et des Caraïbes à concevoir un curriculum d'éducation des adultes dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

Le projet a démarré par une catégorisation de la documentation, qui a fourni une base conceptuelle et une information relative aux grands axes du curriculum. Un document de travail a ensuite été rédigé, contenant les questions clés à débattre à partir des demandes et des réflexions des États membres.

Réclamé par les États membres comme ligne d'action prioritaire, ce projet a émergé de la réunion régionale de suivi de CONFINTEA pour l'Amérique latine et les Caraïbes, tenue à Mexico en 2011.

Les pays participants sont les suivants : Chili, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Mexique, Paraguay, Pérou et Uruguay. La fin du projet est prévue pour juin 2013, couronnée par la publication d'un document qui favorisera les procédures de réforme curriculaire et la conception de matériels éducatifs pour les jeunes et les adultes de la région.

2.5 Glossaire sur l'éducation des jeunes et des adultes pour la région Amérique latine

Le glossaire sur l'éducation des jeunes et des adultes pour la région Amérique latine sera un outil facile à utiliser, comportant une soixantaine des termes et

concepts les plus importants et les plus utilisés dans le domaine de l'éducation des jeunes et des adultes. Réalisé en collaboration avec l'Organisation des États ibéro-américains pour l'Éducation, la Science et la Culture (OEI) et un groupe d'une dizaine d'experts, cet ouvrage répondra aux besoins exprimés par les concepteurs de politiques et de programmes ainsi que les enseignants et les décideurs. La publication en espagnol est programmée pour juin 2013.

3 Nouvelles de nos partenaires

3.1 Façonner notre avenir : vivre et apprendre ensemble

L'Association Asie-Pacifique Sud pour l'éducation de base et des adultes (ASPBAE) a tenu sa 6e assemblée générale du 21 au 24 septembre à Phnom Penh (Cambodge). La région du Pacifique Sud est particulièrement bien connectée dans le domaine éducatif, 15 coalitions nationales pour l'éducation étant membres de l'ASPBAE. Cette étroite connexion confère un poids à l'association pour plaider à un niveau élevé en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie. À l'ordre du jour de l'assemblée figuraient en outre les préoccupations des organisations membres quant au programme post-2015, l'évolution stratégique de l'association et une recherche d'idées pour la célébration de son cinquantenaire.

Après le discours d'ouverture de M. Nath Bunroeun, secrétaire d'État au ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports du Cambodge, les progrès accomplis dans la mise en œuvre du *Cadre d'action de Belém* ont été recensés lors d'un débat en plénière.

La rencontre a rassemblé une centaine de délégués des organisations de la société civile de plus de 20 pays, essentiellement de la région Asie-Pacifique, et était accueillie par la coalition des ONG pour l'éducation au Cambodge et par le Partenariat pour l'éducation (NEP).

